



SITUATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL EN FÉVRIER 2020

À la fin février, 5'718 chômeurs étaient inscrits auprès des Offices régionaux de placement (ORP) valaisans, soit 787 de moins que le mois dernier. Le taux de chômage a reculé de 0.4 point à 3.2%. Le Valais est le canton qui a enregistré la plus forte baisse mensuelle du chômage sur le plan suisse.

Le chômage a reculé dans les trois régions du canton. On observe une baisse du chômage, liée à un début de reprise d'activité, dans les branches de l'agriculture et de la construction, qui représentent à elles seules près du 75% de la diminution du chômage en février.

L'économie cantonale poursuit sur le trend positif de ces derniers mois, avec un chômage qui continue à reculer en comparaison annuelle.

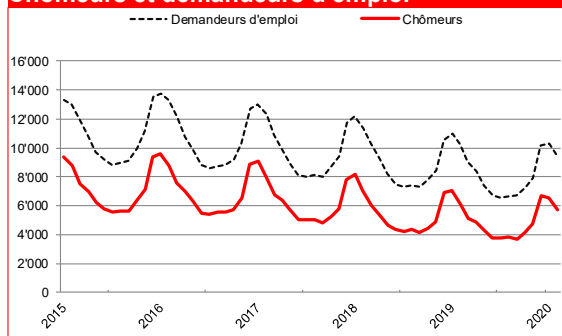
L'évolution conjoncturelle de ces prochains mois dépendra toutefois prioritairement de deux facteurs. D'une part de la force du franc suisse et, d'autre part, de l'évolution de la situation liée au coronavirus et de son impact sur l'économie. Certaines associations professionnelles observent en effet déjà un ralentissement d'activité en raison de cette crise. Les perspectives devront être réévaluées ces prochains mois en fonction de l'évolution de la situation.

9 mars 2020

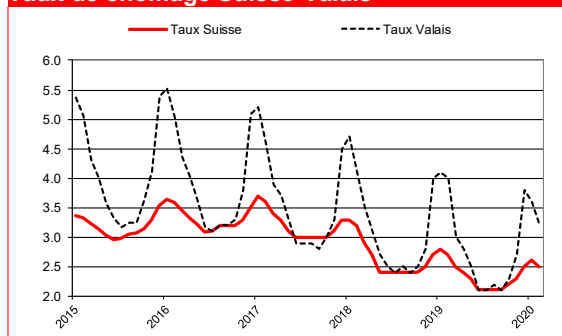
Chômage février 2020

	Taux	Chômeurs	
Valais	3.2%	5'718	↘
Haut-Valais	1.2%	506	↘
Valais central	4%	2'768	↘
Bas-Valais	3.7%	2'444	↘

Chômeurs et demandeurs d'emploi



Taux de chômage Suisse-Valais

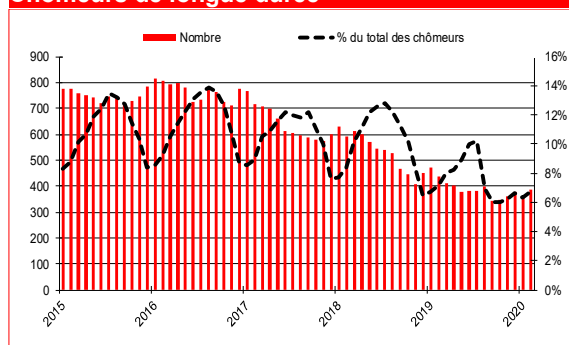
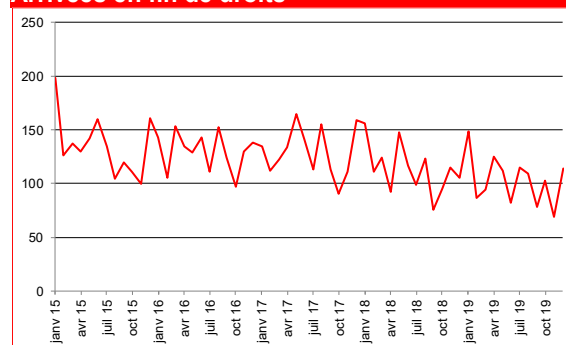


Chômage par régions

	Taux de chômage			Chômeurs		
	Févr. 2020	variation mensuelle	variation annuelle	Févr. 2020	variation mensuelle	variation annuelle
Suisse	2.5	-0.1	-0.2	117'822	-3'196	-1'651
Valais	3.2	-0.4	-0.2	5'718	-787	-406
Haut-Valais	1.2	-0.2	0.1	506	-77	30
Valais Central	4.0	-0.4	-0.1	2'768	-321	-77
Bas-Valais	3.7	-0.6	-0.6	2'444	-387	-354
RAV Oberwallis	1.2	-0.1	0.1	501	-80	23
ORP Sierre	3.4	-0.5	0.0	774	-112	-10
ORP Sion	4.2	-0.5	-0.2	1'997	-207	-67
ORP Martigny	4.3	-0.8	-1.0	1'393	-250	-318
ORP Monthey-St.-Maurice	3.2	-0.4	-0.1	1'051	-136	-36

Contact

Christophe Juillard, Responsable de l'Observatoire valaisan de l'emploi (OVE), entre 11h00 et 11h30.
Tél. 027 606 72 99

Chômeurs de longue durée**Arrivées en fin de droits****Profil des chômeurs**

	Chômeurs			Taux de chômage		
	Févr. 2020	variation mensuelle	variation annuelle	Févr. 2020	variation mensuelle	variation annuelle
15-24 ans	610	-80	-155	3.0	-0.4	-0.8
25-49 ans	3'425	-466	-181	3.4	-0.4	-0.1
50-64 ans	1'677	-243	-70	3.2	-0.5	-0.1
Hommes	3'725	-715	-425	3.8	-0.8	-0.5
Femmes	1'993	-72	19	2.5	-0.1	0.1
Suisses	2'570	-218	-199	1.9	-0.2	-0.2
Etrangers	3'148	-569	-207	6.8	-1.2	-0.4
Au chômage depuis 1-6 mois	4'532	-841	-372			
Au chômage depuis 6-12 mois	802	30	20			
Au chômage depuis plus de 12 mois (longue durée)	384	24	-54			

Chômage par activités économiques

	Février 2020					
	Effectifs	Part en %	Variation mensuelle		Variation annuelle	
			Absolue	Relative en %	Absolue	Relative en %
Activités saisonnières						
Construction	1700	30	-494	-22.5	-373	-18.0
Hôtellerie, restauration	427	7	-35	-7.6	-59	-12.1
Agriculture, sylviculture	227	4	-89	-28.2	22	10.7
Activités non saisonnières						
Industrie	628	11	-73	-10.4	27	4.5
Commerce; entretien et réparation d'automobiles	783	14	-26	-3.2	-40	-4.9
Transports	157	3	-8	-4.8	-6	-3.7
Information et communication	76	1	6	8.6	-2	-2.6
Activités spécialisées, scientifiques, immobilières et financières	440	8	-3	-0.7	0	0.0
Activités de service administratif et de soutien	343	6	-48	-12.3	61	21.6
Administration publique, assurances sociales et enseignement	255	4	-16	-5.9	-38	-13.0
Santé et action sociale	408	7	-2	-0.5	58	16.6
Activités créatives, artistiques et de spectacle	63	1	-7	-10.0	-17	-21.3
Autres professions	211	4	8	3.9	-39	-15.6

Taux de chômage : Depuis le 1er janvier 2017, le taux de chômage est calculé sur le recensement de la population active issue de la mise en commun de données recueillies sur 3 ans (2015-2017) par l'Office fédéral de statistique (OFS). Le Valais compte une population active de 178'499 personnes.

Chômeurs : Personnes annoncées auprès des offices régionaux de placement, qui n'ont pas d'emploi et sont immédiatement disponibles en vue d'un placement, peu importe qu'elles touchent, ou non, une indemnité de chômage.

Demandeurs d'emploi : Tous les demandeurs d'emploi, chômeurs et non-chômeurs, inscrits aux ORP et cherchant un emploi.

Chômeurs de longue durée : Personnes inscrites au chômage depuis plus d'une année

Chômeurs en fin de droit : chômeurs qui ont épuisé leur droit maximum aux indemnités journalières ou dont le droit aux indemnités journalières s'est éteint à l'expiration du délai-cadre de deux ans sans qu'il n'ait pu ouvrir un nouveau délai-cadre d'indemnisation.